

Validation du volume requis de formation : heures comptabilisées

Nature de l'activité	Heures comptabilisées dans les formations professionnalisantes (+ thématiques)
Représentant élu des doctorants au Conseil et Bureau de l'ED	25h
Membre du comité d'organisation des Journées de l'ED (JED)	20h
Membre du Bureau d'association de doctorants	10h
Doctoriales	30h
Créer et innover	30h
Valorisation de l'ED nBISE*	5 ou 10 h selon l'animation
Participation à Ma thèse en 180 s	10h
Formation en expérimentation animale (60-80 h de formation)	25 h thématiques + 10 h professionnalisantes
Formation de Personne Compétente en Radioprotection	25 h thématiques + 10 h professionnalisantes
Formation en Chirurgie	15 h thématiques
Mission d'enseignement**	- 5 h pour des missions comprises entre 16h et 32h - 10 h pour des missions comprises entre 33h et 48h - 15 h pour des missions supérieures à 48h
Formations suivies à l'ESPE dans le cadre de la Mission d'enseignement	3 h pour 10 h de formations ; 10 h pour 30 h ou + de formations
Mission de diffusion et de médiation scientifique et technique**	10h
Mission de valorisation**	10h
Mission de conseil ou d'expertise**	10h

* La valorisation de l'ED peut par exemple s'opérer au travers de l'organisation de rencontres (format « petit-déjeuner » ou autre) avec des acteurs du monde socio-économique régional.

** Les quatre missions (précisées ci-après) sont soumises à un cadrage, un appel à candidature et une procédure propre à chacune des trois universités normandes.

- *Mission d'enseignement* : activités d'enseignement correspondant à une véritable période d'expérience professionnelle et de formation dans l'enseignement supérieur (prise en charge de travaux pratiques, travaux dirigés ou de cours magistraux).
- *Mission de diffusion et de médiation scientifique et technique* : conception et mise en place d'une action ou d'un événement entrant dans une programmation culturelle, à destination d'un public de non-spécialistes. Il peut s'agir de la rédaction d'articles de vulgarisation, de journalisme scientifique, de la mise en place et l'animation d'ateliers pédagogiques, etc.
- *Mission de valorisation* : promotion d'une technologie, prospection, études sur le dépôt d'un brevet, activités de veille technologique, recherches d'applications pour une technologie, etc.
- *Missions de conseil ou d'expertise* : conseil technique, scientifique ou organisationnel, veille scientifique, étude bibliographique, étude de faisabilité, étude de marché, ou encore activité de consultance exercées dans une entreprise, une collectivité territoriale, une administration, un établissement public ou une association.